



Protocole de lutte contre le harcèlement 2025-2026

publié le 26/11/2025 - mis à jour le 27/11/2025

Descriptif :

Description du protocole mis en place au collège en cas de harcèlement ou de cyber-harcèlement.

Le protocole de lutte contre le harcèlement rédigé au sein du collège Gérard Philipe complète les actions de prévention menées et est accessible via Pronote et par voie d'affichage au sein de l'établissement.



Composition pôle pHARe :

Monsieur GARREAU (CPE)

Madame SERAFINI (CPE)

Madame MARCHADIER (Directrice SEGPA)

Madame LAUBA (Enseignante)

Monsieur BOISSONOT (Enseignant)

Monsieur BLAIN (Enseignant)

Monsieur CHARRIER (Enseignant)

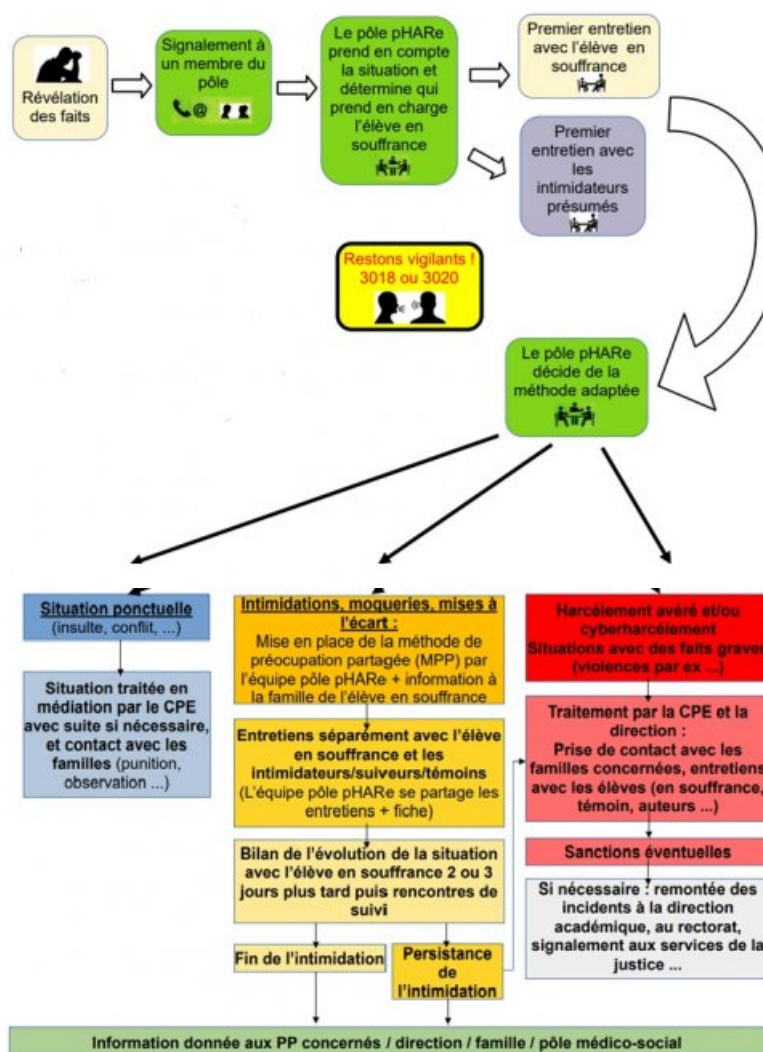
Madame PITTINO (Enseignante)

Monsieur FILLAUD (Enseignant)

Madame BERNARD (Infirmière)



Protocole de lutte contre le harcèlement et les intimidations





Un groupe d'élèves ambassadeurs, volontaires, sera formé par le pôle PHARe pour sensibiliser les élèves à la notion de harcèlement. Ils sont là sur le terrain pour repérer et accueillir la parole de leurs camarades. Des actions de prévention pourront être faites.

Document joint

 [protocole_phare_nov__2023](#) (PDF de 379.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.